

## Fiche descriptive de l'indicateur de qualité et de sécurité des soins Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (DEC) en SSR

<b>Définition</b>	Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux, évalue la qualité et le délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation.
<b>Justification</b>	<p>Le courrier de fin d'hospitalisation, document signé par un médecin de l'établissement et adressé au médecin de ville ou à la structure de transfert, ou encore remis au patient le jour de sa sortie, est un élément clé de la continuité des soins. Il résume les conclusions de l'hospitalisation et établit des préconisations de prise en charge après la sortie afin d'assurer une bonne coordination « hôpital/ville » ou « hôpital/structure de transfert ». En cas de mutation, les éléments qualitatifs indispensables à la continuité des soins doivent être retrouvés dans le dossier.</p> <p>L'envoi du courrier de fin d'hospitalisation doit être effectué réglementairement dans un délai de 8 jours (article R 1112-1 du CSP)<sup>1</sup>.</p> <p>Depuis 2009, le recueil de l'indicateur DEC est obligatoire pour les établissements de santé ayant une activité SSR dans le cadre de la procédure de certification V2010<sup>2</sup>.</p> <p>Cet indicateur a été développé dans le cadre du projet COMPAQH. Sa pertinence et ses qualités métrologiques ont été testées et validées par les développeurs<sup>3</sup>. Il est identique à celui généralisé dans le secteur MCO.</p>
<b>Diffusion publique</b>	<p>Indicateur diffusé publiquement avec un objectif de performance à atteindre fixé à 80 %, soit 8 dossiers sur 10 comportant les informations demandées.</p> <p>Diffusion publique des résultats par établissement sur <a href="http://www.scopesante.fr">www.scopesante.fr</a></p>
<b>Type d'indicateur</b>	<p>Indicateur de processus permettant la comparaison inter-établissements.</p> <p>Pas d'ajustement sur le risque.</p>
<b>Numérateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de séjours pour lesquels le courrier de fin d'hospitalisation est envoyé dans un délai inférieur ou égal à huit jours,</li> <li>ET</li> <li>▪ Dont le contenu comprend les éléments qualitatifs indispensables à la continuité des soins.</li> </ul>
<b>Dénominateur</b>	Nombre de séjours évalués.
<b>Echantillon</b>	L'indicateur est calculé sur un échantillon aléatoire de 80 séjours.
<b>Critères d'inclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours uniques d'au moins 8 jours (un séjour est unique lorsqu'un seul séjour est retrouvé pour un patient sur le semestre analysé)</li> <li>▪ Séjours dont la date de sortie est comprise entre les semaines calendaires S1 et 24</li> <li>▪ Séjours en hospitalisation complète</li> </ul>
<b>Critères d'exclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours dont la date d'entrée est comprise entre les semaines calendaires S1 et 2</li> <li>▪ Séjours dont la date d'entrée est antérieure au 1<sup>er</sup> juillet de l'année N-1</li> <li>▪ Prises en charge qui comportent au moins une interruption de plus de 48 heures et qui sont, de ce fait, découpées en séjours successifs</li> <li>▪ Prises en charge avec passage d'hospitalisation complète en hospitalisation partielle</li> <li>▪ Séjours avec un GMD erreur</li> <li>▪ Séjours de patients décédés</li> <li>▪ Séjours de patients mutés</li> </ul>
<b>Mode d'évaluation des critères de l'indicateur DEC</b>	<p>L'évaluation des dossiers est réalisée à l'aide d'un questionnaire.</p> <p>L'indicateur évalue la proportion de séjours pour lesquels le courrier de fin d'hospitalisation, comprenant les éléments qualitatifs indispensables à la continuité des soins, est envoyé dans un délai inférieur ou égal à huit jours.</p> <p>Les éléments qualitatifs indispensables à la continuité des soins à retrouver dans le courrier sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1). l'identité du médecin destinataire (nom et adresse) ou du service en cas de mutation ou de transfert ;</li> <li>(2). une référence aux dates du séjour (date d'entrée et date de sortie) ;</li> <li>(3). une synthèse du séjour (contenu médical de la prise en charge du patient) ;</li> </ol>

<sup>1</sup> Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, reprise et complétée dans la loi du 22 Avril 2005.

<sup>2</sup> Manuel de certification des établissements de santé, V2010, juin 2009.

<sup>3</sup> <http://ifr69.vjf.inserm.fr/compaqh/>

Campagne 2016 – Données 2015

HAS/DAQSS/SIPAQSS/ 21/12/2015

(4). et une trace écrite d'un traitement de sortie.

Le délai d'envoi est calculé si le courrier de fin d'hospitalisation est retrouvé et daté.

Le délai d'envoi est estimé grâce à la différence entre la date inscrite sur le courrier de fin d'hospitalisation et la date de sortie de l'établissement.

Le compte rendu d'hospitalisation est assimilé à un courrier de fin d'hospitalisation lorsqu'il est envoyé au destinataire concerné (date d'envoi retrouvée).

Si le courrier de fin d'hospitalisation n'est pas retrouvé ou s'il n'est pas daté, le dossier est considéré comme non conforme.

Les délais négatifs sont ramenés à 0.

Algorithmes de calcul de l'indicateur DEC	
Variable	Algorithme
<b>Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation</b>	
Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation = [DDEC]	<p>Dossier i = [DDEC]</p> <p>Si ([DEC 2] &lt;&gt; NonRéponse) Et ([DEC 2] &gt;= [DPA 9]) Alors [DDEC] = [DEC2] - [DPA 9] SinonSi ([DEC 2] &lt; [DPA 9]) Alors [DDEC] = 0 SinonSi ([DEC 2] &lt;= "1/01/2010" Ou [DEC 2] &gt;= "1/01/2012") Alors [DDEC] &gt; 8 FinSi</p>
<b>Le courrier de fin d'hospitalisation comprend les éléments nécessaires à la coordination en aval et est envoyé dans un délai inférieur ou égal à 8 jours</b>	
<p>Pourcentage de dossiers =</p> $\sum_{i=1}^{80} [\text{num IND DEC}] / \sum_{i=1}^{80} [\text{den IND DEC}]$	<p>Dossier i : [num IND DEC]</p> <p>Si ([DPA 15] = "Oui") Et ([DPA 16.1] = "Oui" Ou [DPA 16.1] = "NA") Et [DPA 16.2] = "Oui" Et [DPA 16.3] = "Oui" Et ([DPA 16.4] = "Oui" Ou [DPA 16.4] = "NA") Et [DEC 1] = "Oui" Et [DDEC] &lt;= 8 Alors [num IND DEC] = 1 Sinon [num IND DEC] = 0 FinSi</p>
	<p>Dossier i : [den IND DEC]</p> <p>Si [DPA 14.1a] = "Non" Et [DPA 14.2a] = "Non" Alors [den IND DEC] = 1 FinSi</p>